



VILLE DE MESQUER-QUIMIAC

LIVRET D'ACCUEIL FAMILLES

ENFANCE / JEUNESSE / VIE SCOLAIRE

ACCUEIL DES ENFANTS

DE 0 à 17 ANS

ENFANCE
JEUNESSE
MESQUER



Relais
Petite
Enfance
DU PAYS BLANC



SITE ENFANCE
JEUNESSE



ESPACE FAMILLE

0-4 ANS

Soutenu par le Conseil départemental et la Caisse d'allocations familiales,

le **Relais Petite Enfance** du Pays Blanc est un service intercommunal rattaché à la commune de La Turballe et couvrant le territoire formé par les communes de Saint-Molf, La Turballe, Mesquer et Piriac-sur-Mer.



Il s'agit d'un service itinérant, d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.

Le RPE apporte aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne, en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

Pour toute information, vous pouvez joindre Estelle PROUST, animatrice du RPE, au **06.72.09.69.48.** ou par courriel à l'adresse relaisdupaysblanc@laturballe.fr

Pour une qualité dans la réponse à vous apporter et, dans la mesure du possible, la messagerie est à privilégier.



assmat.loire-atlantique.fr

UN SITE POUR TROUVER L'ASSISTANTE MATERNELLE PRÈS DE CHEZ VOUS
Le département de Loire Atlantique a élaboré un site internet pour simplifier la vie des parents et des assistantes maternelles



3-12 ANS



ECOLE HELENE CADOU

220, avenue de Bretagne
44420-MESQUER
02 40 42 55 96
ce.0441685t@ac-nantes.fr



Pour procéder aux inscriptions à l'école Hélène CADOU, les nouvelles familles doivent se rendre en mairie pour s'enregistrer avant de prendre rendez-vous avec la Directrice de l'Ecole

Les enfants, de la maternelle au CM2 sont accueillis dans 5 classes.

Dans les deux classes de maternelle, les enfants sont en présence de deux adultes : l'enseignant de la classe et l'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle)

L'école est ouverte sur 5 jours :
Lundi, Mardi, Mercredi, jeudi et vendredi

Horaires :

Le matin : les lundis, mardis, jeudis et vendredis

de 8h45 à 12h00

le mercredi de 9h00 à 12h00

L'après-midi : les lundis et jeudis de 13h30 à 16h00

les mardis et vendredis de 13h30 à 15h00

Les enfants sont accueillis 10 minutes avant l'entrée en classe.

Nous attirons votre attention sur l'importance de respecter ces horaires, pour votre enfant mais aussi pour les usagers de l'école.

Les élèves de **maternelle** sont accueillis dans leur classe le matin et l'après-midi. Ils sont récupérés dans leur classe le midi et le soir par une personne autorisée à récupérer l'enfant et désignée à l'enseignante par vos soins. Ils doivent être accompagnés.

Après l'heure de sortie, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

Les enfants d'âge **élémentaire** (à partir du CP) sont autorisés par la législation en vigueur à quitter l'école seuls. Nous rappelons que la responsabilité des enseignants s'arrête au portail.

la directrice de l'école : Maéva BUAILLON, est déchargée d'enseignement le mardi et un mercredi matin par mois. Vous pouvez la rencontrer dans son bureau, n'hésitez pas à la contacter

LIAISON FAMILLE - ECOLE

Elle se fait par le biais du cahier de liaison école-famille de votre enfant (cahier vert). Vous pourrez, par exemple, y écrire vos demandes de rendez-vous. Vous signerez tous les mots qui y sont collés, seule façon pour l'enseignant de s'assurer que votre enfant vous les a bien montrés



ABSENCES

Les responsables légaux des enfants doivent impérativement prévenir le jour même les enseignants de toute absence de leur enfant (téléphoner à l'accueil le matin et amener le mot justificatif et/ou un certificat médical dès le retour de l'enfant en classe) Quatre demi-journées d'absences non justifiées en classe dans le mois (absentéisme) sont automatiquement signalées à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale.

APS (ACCUEIL PERISCOLAIRE)

Les enfants de l'école publique H. CADOU, de la petite section au CM2 sont accueillis à l'APS tous les jours d'école.

HORAIRES

L'APS est ouvert en continu

les matins les lundis, mardis jeudis et vendredis de 7h30 à 8h45 et les mercredis de 7h30 à 9h.

Les soirs, l'accueil est ouvert de 16h à 18h45, les lundis et jeudis et de 16h30 à 18h45 les mardis et vendredis.

Le matin au moment du départ en classe, les enfants de maternelle sont accompagnés par une animatrice directement dans leur classe. les élémentaires quittent l'accueil pour rejoindre les autres élèves dans la cour de l'école sous la surveillance des enseignants

TARIFS

TAUX D'EFFORT

0.40%

TARIF MINI (une heure)	1.20€
TARIF MAXI (une heure)	3.50€
GOÛTER non réservé (première demi-heure doublée)	0.70 €

MODE DE CALCUL : QUOTIENT FAMILIAL X 0.40%
EXEMPLE : QUOTIENT 900X0.40% = 3.60€
SOIT 3.50 € L'HEURE D'APS



TAP

HORAIRES

Les TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires) ont lieu les Mardis et Vendredis de 15h00 à 16h30, les enfants inscrits aux TAP sont présents de 15h à 16h30.

OBJECTIF

L'équipe d'animation propose un panel d'activités ludiques, diversifiées et au choix : bricolages, jeux collectifs, sports, danses, théâtre, sciences, lecture, bricolage, dessins, jardin pédagogique, projet de solidarité, etc...

TARIFS

1.00 € pour une heure 30
non réservé : 1.50 €

POUR TOUTES LES ACTIVITES DU
SERVICE ENFANCE JEUNESSE, LES
INSCRIPTIONS SONT
OBLIGATOIRES SUR L'ESPACE
FAMILLE*

3-12 ANS

PAUSE MERIDIENNE

TEMPS DE RESTAURATION TEMPS RECREATIF

Ce temps du midi comprend la prise en charge des enfants à la sortie de la classe, le repas et l'encadrement des animations. Chaque midi, un temps d'animation à l'ensemble des enfants.

OBJECTIFS

- Permettre à l'enfant d'être autonome et responsable de son temps de pause méridienne.
- Favoriser l'échange, le respect et le partage.
- Respecter le rythme et les besoins de l'enfant

OÙ ?

Au restaurant municipal pour le repas, le chef Fabrice Peulier concocte avec son équipe, des menus équilibrés tout en proposant une démarche éco responsable afin d'améliorer la qualité des repas

avant ou après le repas, dans les différentes cours d'école et dans les salles de l'accueil de loisirs.



TARIFS

TAUX D'EFFORT

TARIF MINI

TARIF MAXI

MERCREDI

(SANS ACCUEIL APRES-MIDI)

0.40%

3.00€

3.30€

+50%

DEPUIS LE 1ER MARS 2022

La mairie de Mesquer, adopte dans le cadre du plan de relance et de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté le repas à TC pour les quotients familiaux inférieurs à 600 C



VILLE DE MESQUER-QUEMIAC

REPAS À



MODE DE CALCUL : QUOTIENT FAMILIAL X 0.40%

EXEMPLE : QUOTIENT 900 X 0.35% = 3.60€

SOIT TARIF PLAFOND 3.30€



Menus en ligne sur le site
www.enfancejeunesse.mesquerquimiac.fr



Un programme d'activités est donné à titre indicatif une dizaine de jours avant la période, des activités culturelles, sportives, ludiques sur place (100, allée des Ormeaux) et des sorties en extérieures sont proposées. Le programme présente ce qui sera susceptible d'être proposé aux enfants car toutes les activités peuvent varier en fonction : du choix des enfants, du nombre d'enfants, des conditions climatiques, des opportunités d'animation.

PLAN MERCREDI

c'est un label qui garantit des activités éducatives de grande qualité, en lien avec les ressources du territoire, ce label garantit des activités adaptées à l'accueil des enfants en situation de handicap.

Les enfants sont accueillis l'après-midi avec ou sans repas,

HORAIRES

Horaires d'accueil :
après l'école les enfants se rendent au restaurant municipal à 12h00
Après - Midi : 13h30 - 13h45

Départ des enfants :
Soir : 17h00 - 18h30

TAUX D'EFFORT

TARIF MINI pour une journée	0.90% 5.00€
TARIF MAXI pour une journée	13.60€
Hors commune	+50%
REPAS	2.90 €
GOÛTER	0.70 €

MODE DE CALCUL :
QUOTIENT FAMILIAL X 0.90%

EXEMPLE : QUOTIENT 900X0.90% = 8.10€

VACANCES SCOLAIRES

Les enfants sont accueillis à la journée, demi journée avec ou sans repas

HORAIRES

Horaires d'accueil :
Matin : 7h30 - 9h30
Midi : 11h45 - 12h00
Après - Midi : 13h30 - 13h45

Départ des enfants :
Matin : 11h45 - 12h00
Après le repas : 13h30 - 13h45
Soir : 17h00 - 18h30



REPAS DU MERCREDI UNIQUEMENT

Les enfants peuvent uniquement déjeuner au Restaurant scolaire le mercredi, dans ce cas, le tarif du repas est au taux d'effort majoré de 50 % et la réservation se fait via votre "Espace Famille*" rubrique "Pause Méridienne"

Départ des enfants :

Après le repas : 13h30 - 13h45

10-17 ANS

ESPACE JEUNES

Contact : Isabelle, la gambade derrière la mairie

06.03.40.71.58

espacejeune@mesquerquimiac.fr

www.espacejeunes.mesquerquimiac.fr



Période scolaire :

samedi de 14h00 à 18h30

Vacances scolaires :

lundi à vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

(possibilité de déjeuner)

Un programme d'activités est donné à titre indicatif une dizaine de jours avant la période, des activités culturelles, sportives, ludiques sur place et des sorties en extérieures sont proposées. Le programme présente ce qui sera susceptible d'être proposé aux enfants car toutes les activités peuvent varier en fonction : du choix des jeunes, du nombre d'enfants, des conditions climatiques, des opportunités d'animation.

TARIFS

COTISATION ANNUELLE	15 €
COTISATION ANNUELLE Hors commune	30 €
REPAS	3.45€
GOÛTER	0.70 €

Un supplément est demandé selon les activités



ESPACE FAMILLE



QU'EST CE QUE C'EST ?

L'Espace famille est un outil de gestion moderne, performant, intuitif et facile d'utilisation qui permet de dématérialiser vos démarches administratives.

Une simple inscription suffit et vous pouvez tout gérer, 7jours/7 et 24 heures/24 , depuis n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone grâce à son accessibilité depuis Internet. Vous pourrez inscrire votre enfant aux différents accueils proposés par le Service Enfance Jeunesse de la mairie de Mesquer; Pause méridienne (restaurant municipal), APS, TAP, Mercredis, Vacances, Espace jeunes.

COMMENT CREER MON ESPACE FAMILLE ?



Pour créer votre espace famille, vous devez d'abord transmettre quelques informations au Service enfance jeunesse
ej.secretariat@mesquerquimiac.fr
enfance.jeunesse@mesquerquimiac.fr

Pour les parents :

- Nom et prénom :
- Adresse postale des parents :
- Numéros de téléphone :
- Adresses mail :



Pour l' enfant :

- Nom et prénom de l'enfant :
- Date de naissance de l'enfant :

Après l'enregistrement de votre dossier par le Service Enfance Jeunesse, un courriel vous sera transmis, indiquant l'ouverture de votre espace famille vous devrez alors créer un mot de passe dans les 96h après réception de ce courriel. Par la suite, vous pourrez accéder à l'espace famille en y indiquant votre identifiant (adresse email) le mot de passe que vous aurez créé.

Une fois votre espace créé, vous pourrez le remplir (informations famille et enfants) et y téléverser les documents obligatoires : attestation CAF, justificatif de domicile (sur l'onglet famille) fiche sanitaire, attestation d'assurance extrascolaire, copie des pages vaccination du carnet de santé, photo (sur l'onglet enfant),

Et c'est après ces étapes que vous pourrez inscrire votre enfant aux activités d'abord en cliquant sur l'onglet "Inscriptions" suivi de nouvelle inscriptions, puis via un planning à cocher (Onglet "Mes réservations")



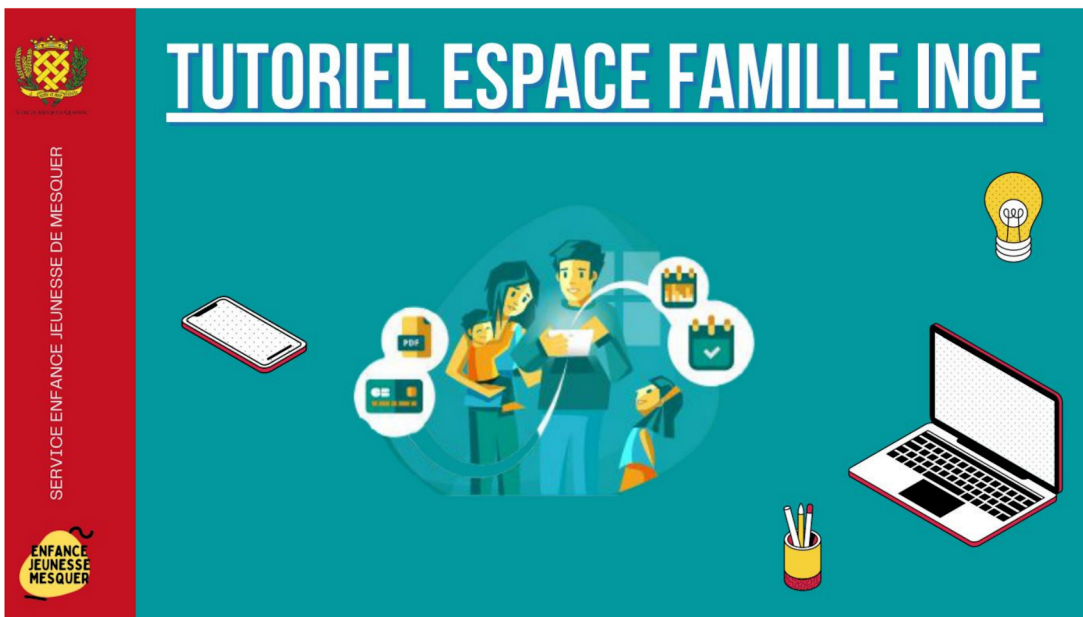


ESPACE FAMILLE

INSCRIPTIONS

Les inscriptions aux différents accueil proposés par le Service Enfance jeunesse de Mesquer ;
sont obligatoires via votre espace famille, les réservations ou annulations doivent se faire avant le jeudi de la semaine précédente à midi, sauf téléversement d'un justificatif sur votre espace famille (exemple : certificat Médical)
Nous rappelons que tout désistement qui ne sera pas signalé avant le jeudi précédant avant 12 h sera facturé, et que toute présence non prévue sera facturée avec augmentation de 50 % en plus du tarif.

Un tutoriel d'utilisation de votre Espace famille est disponible sur le [site enfance jeunesse](#)



**DES QUESTIONS ?
DES DIFFICULTÉS ?**

**PERMANENCES D'ACCOMPAGNEMENT
LES LUNDIS, MARDIS, JEUDI ET
VENDREDI DE 9H00 À 11H30 SUR RENDEZ-VOUS**

N'hésitez pas à nous contacter
ACCUEIL DE LOISIRS "LES MARTINS PÊCHEURS"
100, allée des Ormeaux - 44420 MESQUER
02.40.42.65.45



MEMENT



ECOLE HELENE CADOU

220, avenue de Bretagne
44420-MESQUER
02 40 42 55 96



ce.0441685t@ac-nantes.fr

PARENTS D'ÉLÈVES ECOLE HELENE CADOU

LE CONSEIL D'ECOLE ET LES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

parents.ecole.mesquer@gmail.com

Au mois d'octobre ont lieu des élections pour élire les parents qui représenteront les autres parents d'élèves (5 titulaires et 5 suppléments). Leurs noms sont affichés sur le panneau d'entrée. Ces parents élus assistent au conseil d'école qui ont lieu 3 fois par an (un par trimestre). Le conseil d'école réunit l'inspectrice de circonscription, la directrice de l'école, les enseignants, un représentant de la mairie, un représentant de DDEN, le Réseau d'Aide et les représentants des parents élus.

Pendant le conseil d'école, les représentants de parents peuvent poser des questions et donner leur avis sur la vie de l'école. A l'issue de chaque séance, un compte rendu est rédigé et affiché à l'entrée de l'école.

L'APEEPM (ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PUBLIQUE DE MESQUER

ape.mesquer@gmail.com



L'Association des parents d'élèves a pour objectif d'organiser quelques fêtes dans l'année pour permettre aux enfants et parents de se rencontrer et de tisser des liens, et d'aider au financement de certaines actions ou achats de matériels, livres pour l'école

SERVICE ENFANCE JEUNESSE DE MESQUER

ACCUEIL DE LOISIRS "LES MARTINS PÊCHEURS"
100, allée des Ormeaux - 44420 MESQUER
02 40 42 65 43

**ENFANCE
JEUNESSE
MESQUER**

Directrice : Christel Normand : enfance.jeunesse@mesquerquimiac.fr
Secrétariat : Emmanuelle Dacheux : ej.secretariat@mesquerquimiac.fr
Espace Jeunes : Isabelle Lenormand : espacejeune@mesquerquimiac.fr
Site internet : www.enfancejeunesse.mesquerquimiac.fr



SITE ENFANCE
JEUNESSE



ESPACE FAMILLE



COLLEGE DU PAYS BLANC

6, rue Maurice Vaillant

44350 Guérande

Tél : 02.51.73.06.10

mail : ce.0442368k@ac-nantes.fr

COLLEGE SAINT JEAN BAPTISTE

16 boulevard du midi

44350 Guérande

02.40.24.90.55 - Secrétariat

02.51.73.00.68 - Vie Scolaire



MISSION LOCALE

formation, mobilité, logement

PERMANENCES 3EME LUNDI DE CHAQUE MOIS

14H00 - 16H30

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL- MESQUER

16-25 ans

Rue Louis Eon 44350 Guérande

02.40.42.96.76

<http://mlpresquileguerandaise.com/>



Mission Locale
de la Presqu'île
Guérandaise

☎ 02 40 42 96 76



GUÉRANDE

POINT INFOS JEUNES

Le Point Information Jeunesse de Guérande vous écoute, vous accompagne dans votre recherche et répond à votre demande.

3 Impasse Anne de Bretagne
44350 Guérande

Tél. : 06.72. 09..97.58 / 06.15.22.31.08

Email : spot15-25@lespep44-49.org

CAF ANTENNE GUERANDE

1 Imp. Anne de Bretagne, 44350 Guérande

Téléphone : 09.69.37.32.30



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
de Loire-
Atlantique

LES PARTENAIRES



Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Loire-Atlantique

